



PRÉFACE

Que fait exactement la Banque de France depuis plus de deux siècles? Quels sont les métiers de ses plus de 9 000 femmes et hommes? Comment est créée la monnaie?

Chacun connaît l'euro, mais on nous demande encore souvent quel est notre rôle et comment nous servons l'économie et la société.

La Banque de France a ouvert ses portes pour que vous ayez les réponses à ces questions. Ce livre raconte notre quotidien, nos actions et notre modernisation pour rester au service de tous. Vous découvrirez ainsi qu'on peut avoir une longue histoire tout en étant à la pointe de l'innovation et de la transformation écologique.

Ce livre est donc bienvenu pour éclairer nos trois missions: la stratégie monétaire, la stabilité financière et les services à l'économie et à la société. Car si la Banque de France garde l'or de la France et imprime les billets de 5, 20 et 50 euros pour tous les pays de la zone euro, elle aide aussi à préserver des emplois, à accompagner les entreprises et les ménages, surtout les plus fragiles, et à expliquer simplement l'économie. Pour préserver la valeur de la monnaie, nous mettons en œuvre la politique monétaire. Et pour assurer la confiance financière, nous contrôlons les banques et les assurances.

Si vous cherchez le sens d'un terme économique, si vous voulez comprendre le circuit d'un billet de banque, cet ouvrage vous aidera aussi. Vous y verrez plus clair et vous connaîtrez mieux la Banque de France, cette belle institution indépendante, présente dans chacun de nos territoires et engagée au service de tous les Français.

Bonne lecture!

François Villeroy de Galhau
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

Les missions de la Banque de France

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle les banques et les assurances et veille à la maîtrise des risques ; enfin, elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

LA STRATÉGIE MONÉTAIRE

La Banque de France assure des fonctions essentielles pour la vie quotidienne en maintenant la stabilité des prix, c'est-à-dire la préservation de notre pouvoir d'achat, et en facilitant le financement de l'économie. Elle participe aux décisions de politique monétaire de la zone euro, définies au sein du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne et les met en pratique en France.

La Banque de France est la gardienne de l'or et le premier imprimeur de billets en euros.

LA STABILITÉ FINANCIÈRE

La Banque de France a la responsabilité de protéger et de surveiller le système financier qui doit être sûr, stable et fonctionner en toutes circonstances, même en situation de crise.

Elle évalue et anticipe les risques (comme ceux liés au réchauffement climatique et à la cybercriminalité), contribue à l'évolution de la réglementation et veille à ce qu'elle



soit respectée. Enfin, elle se coordonne avec les autres institutions internationales pour que les règles soient cohérentes entre les différents pays.

La Banque de France veille également au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement ainsi qu'à l'encadrement réglementaire des cryptomonnaies.

LES SERVICES À L'ÉCONOMIE ET À LA SOCIÉTÉ

La Banque de France offre de nombreux services économiques aux entreprises et aux particuliers.

Elle accompagne et oriente les entreprises. Elle évalue leur situation financière et leur attribue une cotation. Elle les aide lorsqu'elles rencontrent des difficultés de financement, avec la médiation du crédit.

Concernant les particuliers, elle les informe et les accompagne en matière de surendettement*, d'incident bancaire, de droit au compte, de moyens de paiement ou encore de microcrédit.

La Banque de France favorise la compréhension de l'économie auprès du grand public en mettant en œuvre des actions, comme la Semaine de l'éducation financière, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Les réserves d'or de la France sont conservées dans la « Souterraine » de la Banque de France, une salle de plus d'un hectare, située 30 mètres sous terre et hautement sécurisée.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Afin de faciliter l'accès des usagers aux services publics assurés par la Banque de France (surendettement, accès aux fichiers d'incidents de paiement et droit au compte), 74 bureaux d'accueil et d'information sont ouverts dans des villes où la Banque de France ne dispose pas d'implantation permanente. La Banque de France a mis en place un numéro unique, le 3414, qui peut être joint entre 8 h et 18 h en semaine.

Les métiers de la Banque de France

A la Banque de France, il y a « 1001 métiers » : la fabrication des billets, économiste, opérateur de marché, auditeur, etc. La Banque emploie plus de 9000 salariés en France et à l'étranger. Elle recrute environ 500 personnes par an, ainsi que 200 alternants et 200 stagiaires. Les métiers de la Banque de France se répartissent en dix grandes familles qui couvrent l'ensemble de ses domaines d'activité.

LES DIX FAMILLES DE MÉTIERS

Les opérations

La Banque de France, en relation étroite avec la Banque centrale européenne, mène quatre missions :

- les opérations de marché et de mise en œuvre de la politique monétaire;
- la surveillance des systèmes de paiement et des infrastructures de marché;
- les services bancaires rendus par la Banque de France à ses clients institutionnels (Trésor public et établissements financiers);
- la coordination de la stabilité financière.

Les statistiques, la recherche et les relations internationales

La Banque de France produit et diffuse des statistiques et indicateurs ainsi que des études économiques, monétaires et financières, qui servent notamment à la préparation et à l'explication des décisions de politique monétaire.



Être opérateur de marché.



Être économiste à la Banque de France.



Elle participe aussi aux travaux des principaux organismes économiques et financiers internationaux (FMI, BCE, etc.) et des instances internationales comme le G7 ou le Forum de stabilité financière.

La supervision prudentielle

Superviseur des banques, des assurances et des mutuelles, la Banque de France détache du personnel auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (APCR), qui s'assure que les établissements bancaires et d'assurance respectent les règles de prudence destinées à accroître la stabilité financière et renforcer la sécurité des consommateurs. Elle œuvre également à mieux faire entendre la voix de la France dans les instances européennes et internationales.

La présence en région

La Banque de France est présente sur tout le territoire national. Dans chaque succursale, les particuliers et les chefs d'entreprise peuvent consulter les fichiers d'incidents bancaires, déposer un dossier de surendettement, demander la mise en œuvre du droit au compte, accéder aux données collectées par la Banque de France ou encore s'informer sur des sujets relatifs aux opérations et pratiques bancaires. Le service Info-Banque Assurance répond aux questions portant sur la réglementation et les pratiques bancaires et assurantielles les plus courantes et fournit un premier éclairage sur les problèmes rencontrés par un particulier.



Être gestionnaire de dossiers de surendettement.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le statut du personnel est régi par le Code monétaire et financier.

Les billets

De 1848 à 1999, la Banque de France a détenu le privilège d'émission des billets de banque. Depuis le 1^{er} janvier 2002, la situation a changé : l'euro est devenu la monnaie officielle unique utilisée dans les États membres de l'Union européenne et de la zone euro.

L'ÉMISSION, LA PRODUCTION ET LES STOCKS DE BILLETS

Émettre des billets et des pièces consiste à mettre à la disposition du public la monnaie fiduciaire. La Banque centrale européenne est seule habilitée à autoriser l'émission de billets de banque en euros. Les pièces en euros sont, elles, émises par les États membres, sous réserve de l'approbation par la BCE du volume de l'émission.

Les besoins de production des billets en euros font l'objet d'une évaluation annuelle. La Banque de France, comme ses pairs, redistribue ces billets, sous le contrôle de la Banque centrale européenne, pour éviter toute pénurie ou un excédent d'une ou plusieurs coupures dans un pays.



La fabrication des billets.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Chaque billet comporte un numéro de contrôle le rendant unique.

L'IMPRESSION DES BILLETS

Par souci d'efficacité, l'impression des billets est répartie entre les différentes banques centrales nationales. La durée de vie moyenne d'un billet de banque est de trois ans, il faut donc sans cesse renouveler les billets disponibles. La Banque de France est le premier producteur de billets en euros. Elle imprime également des billets pour d'autres banques centrales étrangères.



La Banque de France dispose d'installations industrielles modernes capables de fabriquer le papier fiduciaire et d'imprimer plus de 2,8 milliards de billets de banque par an. Ces installations sont situées en Auvergne, à Vic-le-Comte pour la papeterie et à Chamalières pour l'imprimerie.

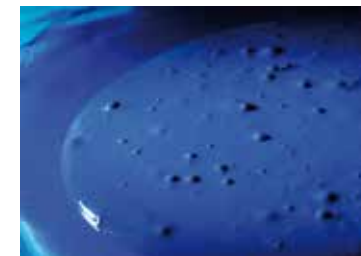
LA DISTRIBUTION DES BILLETS

La Banque de France réalise la distribution des billets neufs et le traitement des billets collectés auprès des agences bancaires. Elle prélève, en permanence, les pièces et billets en circulation dans l'économie, afin de retirer les faux billets ou usagés. Elle remet en circuit des espèces dont la qualité est suffisante, ainsi que des espèces neuves. Elle requiert la coopération des autres acteurs de la circulation fiduciaire (banques et transporteurs de fonds).

Le circuit des billets et des pièces est le suivant :

- alimentation : la Banque de France alimente en billets et en pièces les banques de détail, lesquelles mettent à disposition du public le numéraire dans leurs distributeurs automatiques et à leurs guichets, et fournissent aux commerçants des fonds de caisse en pièces et en billets ;
- prélèvements : les pièces et les billets reçus par les commerçants et qui ne sont pas utilisés pour le rendu de monnaie sont déposés aux guichets des banques commerciales. Celles-ci remettent la majeure partie des espèces ainsi collectées à la Banque de France.

Cette dernière contrôle la façon dont les partenaires privés – principalement les transporteurs de fonds – trient et remettent en circulation les espèces.



SAVIEZ-VOUS QUE...

À l'origine, les billets de banque étaient imprimés en noir. Le premier billet en couleur, intégralement bleu, a été introduit en 1862. L'impression des billets en euros nécessite des encres à effets spéciaux qui permettent des changements de couleur selon l'angle d'observation du billet.



produits, des systèmes et des acteurs lui permet d'analyser et d'anticiper les évolutions et les perspectives.

Les succursales réalisent chaque mois des enquêtes sur la situation économique, effectuées sur la base de contacts étroits et fréquents avec les principaux agents économiques locaux. Elles constituent une remarquable photographie de la conjoncture économique. Les données collectées portent sur l'évolution des prix, de l'activité, des commandes, de la situation financière, des effectifs des entreprises et sur leurs prévisions pour les prochains mois. À partir de ces enquêtes, la direction de la Conjoncture et des Prévisions macroéconomiques de la Banque de France élabore une synthèse sur la situation économique conjoncturelle de la France.

Les informations recueillies permettent aux autorités monétaires de fonder leurs jugements et leurs décisions, notamment pour détecter et prévenir les difficultés des entreprises ou attribuer diverses aides.



LES BASES DE DONNÉES GÉRÉES PAR LA BANQUE DE FRANCE :

- **Le service central des risques recense les crédits* consentis au-delà d'un certain seuil par les établissements de crédit aux entreprises.**
 - **Le Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) recense les informations sur les incidents de paiement caractérisés ainsi que ceux liés aux crédits accordés aux personnes physiques pour des besoins non professionnels.**
 - **Le Fichier national des chèques irréguliers (FNCI) recense notamment les oppositions pour pertes et vols de chèques, les déclarations de comptes fermés et les numéros de faux chèques.**
 - **Le Fichier central des chèques (FCC) recense les personnes interdites d'émettre des chèques ou d'utiliser une carte bancaire en raison d'un usage abusif et assure la diffusion de ces informations aux banques et aux autorités compétentes.**
- Par ailleurs, la Banque de France tient à jour le Fichier bancaire des entreprises (FIBEN) qui rassemble des informations descriptives, comptables, financières et judiciaires sur plusieurs millions d'entreprises et de dirigeants.**

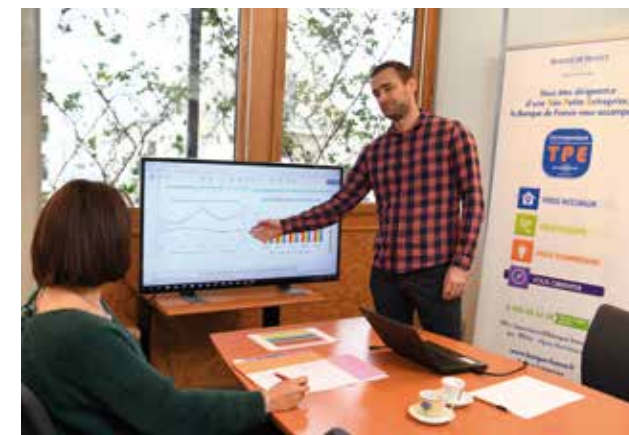
Au service des Français

Gâce à sa présence en province avec un réseau de succursales, la Banque de France a développé une connaissance de l'économie réelle lui permettant d'offrir des services adaptés aux entreprises.

LA BANQUE DE FRANCE, ACTEUR DE L'ÉCONOMIE

La Banque de France gère la base FIBEN qui rassemble des données économiques et financières sur plus de deux millions d'entreprises. Accessible aux entreprises adhérentes, c'est une source d'informations précieuses sur l'état financier des entreprises avec qui elles travaillent. Ces données sont utilisées, si le secteur de l'activité économique est suffisamment représentatif, pour réaliser des études sectorielles. La Banque de France attribue une cotation à plus de 300 000 entreprises, appréciation de leur capacité à honorer leurs engagements financiers.

La Banque propose aussi aux chefs d'entreprise un service gratuit d'aide à la gestion et à la décision pour leur entreprise: OPALE (outil de positionnement et d'analyse en ligne des entreprises), accessible 24 h/24 et 7 j/7, et qui offre un diagnostic économique et financier s'adaptant aux besoins du dirigeant ainsi qu'un accompagnement par un de ses analystes.



SAVIEZ-VOUS QUE...

La procédure de droit au compte fonctionne pour un compte professionnel. Elle peut également s'appliquer aux personnes morales (sociétés, associations, etc.) qui ne parviennent pas à se faire ouvrir un compte bancaire.

LE LAB BANQUE DE FRANCE POUR INNOVER

Pour assurer ses missions, la Banque de France doit anticiper constamment l'évolution de son environnement et de ses activités.

UN LIEU DE RENCONTRE POUR ANTICIPER ET IMAGINER SES ACTIVITÉS DE DEMAIN

Lancé en juin 2017, le Lab invite les différentes directions et métiers de la Banque à se questionner sur l'opportunité d'explorer et d'expérimenter les nouvelles solutions pour réinventer la banque centrale de demain.

Face aux changements rapides opérés dans la société et les organisations, le Lab incarne la volonté de transformation et d'innovation de la Banque de France.

LES MISSIONS DU LAB

Outil d'anticipation et de facilitation pour construire des offres innovantes, le Lab a pour mission de:

- conseiller et accompagner les métiers dans la construction de solutions innovantes;
- décoder les nouvelles tendances sur les usages et les technologies;
- impulser une dynamique d'innovation en lien avec la stratégie de la Banque;
- ouvrir l'innovation vers l'extérieur et positionner la Banque en leader de l'innovation.

Le Lab travaille étroitement avec des start-up, **fin-techs***, acteurs institutionnels, grandes écoles et universités, dans une perspective d'innovation et de transformation numérique. Cette démarche offre aux entreprises l'opportunité de faire valoir en conditions réelles, au sein



SAVIEZ-VOUS QUE...

Toute société innovante souhaitant apporter son expertise et proposer ses solutions à la Banque de France peut répondre à l'un de ses appels à projet ou écrire à : lab@banque-france.fr.



d'une grande institution, leurs apports et les gains escomptés de leurs solutions.

Le Lab occupe un espace collaboratif de 350 m² dans les locaux de la Banque de France.



LE CHAMP DES POSSIBLES

Les sujets pouvant être portés par le Lab sont nombreux et variés, à l'image de la diversité de ses métiers de banque centrale, mais aussi de ses missions en tant qu'acteur public: impact des nouvelles technologies, de la blockchain, des objets connectés, question de la cybersécurité, utilisation de l'intelligence artificielle, valorisation de la data, design de service pour faire évoluer ses offres, transition climatique, inclusion sociale, etc. Des thèmes qui ancrent sa place dans la ville et le monde de demain.

UNE OUVERTURE VERS NOTRE ÉCOSYSTÈME

Le Lab travaille avec tous les acteurs de l'innovation. Il a notamment initié un réseau de collaboration avec d'autres banques centrales et noué des liens avec des labs publics ou privés, des start-up, des universités et différents acteurs avec qui il pourrait être amené à travailler sur des sujets communs.



Open Innovation:
à quoi sert le Lab ?

